



S.O.S. Attentats, S.O.S. Terrorisme

O.N.G.

Dotée du statut consultatif auprès du
Conseil économique et social de l'ONU
Agréée auprès du Département public
d'information de l'ONU

Paroles de Victimes

Lettre d'information

Hôtel National des Invalides
75700 Paris Cedex 07

Tel : 33 (0) 1 45 55 41 41

Fax : 33 (0) 1 45 55 55 55

Site Internet : www.sos-attentats.org

E-mail : contact@sos-attentats.org

Été 2007

n° 34

Cérémonie annuelle en hommage à toutes les victimes du terrorisme

Organisée par S.O.S. ATTENTATS et dédiée à toutes les victimes du terrorisme,
en France et dans le monde.

**Cette cérémonie se tiendra
mercredi 19 septembre 2007 à 17 h 00 précises
en présence de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République**

autour du Mémorial "Parole portée"
Jardin de l'Intendant, Hôtel national des Invalides, Paris.

La présence du Président de la République traduit son soutien actif dans notre lutte visant à une
solidarité effective à l'égard de toutes les victimes d'actes de terrorisme,
quels que soient le lieu et le contexte de leur commission.

Le Premier ministre, des membres du Gouvernement, des magistrats des militaires et des policiers,
sont également conviés.

Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, nous a confirmé sa venue.

En participant à cet hommage, chacun contribue à lutter contre l'oubli.

ENEZ NOMBREUX !

Entrée par : 6, bld des Invalides ou Place Vauban ou Esplanade des Invalides, 75007

Métro : Varenne, La Tour Maubourg, Invalides

Bus : 28 – 49 – 69 – 82 – 92

Sommaire

Souvenons-nous

Il y a 25 ans, rue des Rosiers à Paris

Il y a 20 ans, assassinat de Jean-Paul Lafay à Ajaccio

Il y a deux ans, attentats meurtriers à Londres

Attentats et tentatives d'attentats

Londres, attentats manqués

Série d'attentats en Corse

Procédures judiciaires

Casablanca, 16 mai 2003

Rachid Ramda devant la Cour d'assises de Paris

Dossier

Journée mondiale de la justice internationale

Rencontres

Le Président de la République reçoit S.O.S. Attentats

7° rencontre avec les associations de victimes

Fête nationale

Ministère de la Justice

International

Convention internationale sur le terrorisme nucléaire

Invitation du Hezbollah en France : réaction

Libération des infirmières et du médecin bulgares

Témoignage

par David Gomes, victime de l'attentat rue de Rennes, 17
septembre 1986

Permanences de l'association

*Cette lettre d'information a été réalisée grâce au soutien
de l'Institution Nationale des Invalides*

Souvenons-nous

Il y a 25 ans, rue des Rosiers à Paris

9 août 2007, il y a 25 ans, l'attentat de la rue des Rosiers, à Paris. 6 morts et 22 blessés sont dénombrés. 3 autres personnes décèdent quelques années après, des suites de leur état. Le 9 août 1982, un commando pénètre dans le restaurant Jo Goldenberg et lance des grenades sur la clientèle et le personnel puis s'enfuit en fusillant des passants dans la rue. L'enquête du juge Bruguière s'oriente vers le groupe palestinien d'Abou Nidal (Fatah Conseil révolutionnaire) sans que cette piste aboutisse. La mort d'Abou Nidal à Bagdad a été annoncée en août 2002. Le dossier est toujours en cours d'instruction. 25 ans après, S.O.S. Attentats, en mémoire des victimes, n'oublie pas, maintient sa constitution de partie civile et regrette, qu'une fois de plus, de tels crimes terroristes restent impunis.

Il y a 20 ans, assassinat de Jean-Paul Lafay à Ajaccio

S.O.S. Attentats s'est associée à l'hommage rendu le 18 juin 2007 à la mémoire de Jean-Paul Lafay, assassiné à Ajaccio, il y a vingt ans, le 18 juin 1987. A cette occasion, notre association a renouvelé son souhait que justice soit rendue aux victimes quels que soient leur nationalité, le contexte et le lieu de commission des crimes de terrorisme, y compris en Corse. Une cérémonie a été organisée par l'Association solidaire d'aide aux victimes du terrorisme, à Ajaccio, le 18 juin 2007.

Il y a deux ans, attentats meurtriers à Londres

Deux ans après la série d'attentats qui avait frappé le centre ville de Londres dans la matinée du 7 juillet 2005, S.O.S. Attentats rend hommage à toutes les victimes. L'association exprime sa particulière sympathie aux familles des 56 morts et renouvelle sa solidarité à tous les blessés. Rappelons qu'un Français est décédé et que sept Français ont été blessés dans ces attentats perpétrés dans le métro et le bus londoniens.

Attentats et tentatives d'attentats

Londres, attentats manqués

Deux jours après la prise de fonctions du nouveau Premier ministre britannique, Gordon Brown, le Royaume-Uni a de nouveau été confronté à des tentatives d'attentats qui auraient pu s'avérer dramatiques. Le vendredi 29 juin, une première voiture (de marque "Mercedes") est découverte, bourrée d'explosifs, au centre de Londres, près du quartier de Piccadilly Circus. Elle sera désamorcée à temps tandis qu'une seconde voiture de même marque est découverte à quelques mètres de la première. Egalement piégé, le dispositif de mise à feu n'a pas fonctionné. Le samedi 30 juin, c'est une autre voiture qui percute le terminal principal de l'aéroport de Glasgow (Ecosse). Ses deux occupants, blessés, sont arrêtés. Parallèlement, depuis le 30 juin, plusieurs personnes suspectées d'être en lien avec les attentats manqués du vendredi sont arrêtées. Parmi elles, un médecin jordanien et un médecin libanais. Le 1er juillet, deux explosions devant l'hôpital Royal Alexandra de Londres sont évitées. Le 3 juillet, des démineurs font exploser un véhicule suspect près d'une mosquée de Glasgow ainsi qu'un paquet suspect près de la station de métro d'Hammersmith à Londres. Dès le 29 juin, Gordon Brown a appelé à la vigilance, soulignant que le Royaume-Uni se trouvait face à une "menace terroriste constante et grave" et soupçonnant Al Qaïda d'être à l'origine de ces tentatives d'attentats. Le 30 juin, le niveau d'alerte terroriste a été élevé au maximum. S.O.S. Attentats condamne

fermement ces actes criminels parfaitement contraires aux règles démocratiques et exprime son entière solidarité avec le peuple britannique. Notre association en appelle à la cohésion et à la coopération, tant européenne qu'internationale, pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes, en rappelant qu'aucune cause, aussi légitime soit-elle, ne peut justifier des attaques indiscriminées contre les populations civiles.

Série d'attentats en Corse

Entre juin et août, une série d'attentats non revendiqués a, de nouveau frappé la Corse.

18 juin 2007 : une agence bancaire a été visée par un attentat à l'explosif à Porticcio (Corse du Sud).

20 juin 2007 : un attentat à l'explosif cause d'importants dégâts dans la galerie marchande d'une grande surface de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud).

3 août 2007 : deux attentats à l'explosif endommagent un local de la DDE d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ainsi qu'un restaurant à Belgodère (Haute-Corse).

A la connaissance de S.O.S. Attentats, ces attentats n'ont pas fait de blessés.

Yvan Colonna, l'assassin présumé du Préfet Claude Erignac, abattu le 6 février 1998, sera jugé par la Cour d'assises de Paris, spécialement composée, du 12 novembre au 12 décembre 2007.

Procédures judiciaires

Casablanca, 16 mai 2003

Dans une décision du 11 juillet 2007, le Tribunal correctionnel de Paris a condamné 8 personnes coupables d'avoir participé à une cellule de soutien aux auteurs des attentats de Casablanca en 2003.

Des peines allant de 1 an de prison avec sursis à 10 ans de prison ferme ont été prononcées à l'encontre des prévenus qui avaient été arrêtés dans la banlieue parisienne en 2004. Rappelons que dans la nuit du 16 mai 2003, cinq attentats suicides avaient été commis à Casablanca, au Maroc. 45 personnes, dont 4 Français,

sont décédées. Plus de cent personnes dont 2 Français ont été blessés.

S.O.S. Attentats, partie civile dans cette procédure, était représentée par Me Georges Holleaux.

Rachid Ramda devant la Cour d'assises de Paris

Nous rappelons que le procès de Rachid Ramda se tiendra devant la Cour d'assises de Paris à partir du 1^{er} octobre 2007. Notre association est partie civile aux côtés des victimes et familles endeuillées par les attentats du RER Saint-Michel, du RER Musée d'Orsay, et du métro Maison Blanche (1995).

Monsieur Alain Marleix a été nommé Secrétaire d'Etat aux anciens Combattants

S.O.S. Attentats salue la nomination de M. Alain Marleix et est convaincue qu'il saura être à l'écoute des victimes du terrorisme, ressortissantes de son ministère en leur qualité de victimes civiles de guerre depuis janvier 1990.

Dossier

Journée mondiale de la justice internationale

Le 17 juillet, Journée mondiale de la justice internationale, notre association qui a pour objet la défense des droits des victimes du terrorisme, a lancé un appel à la communauté internationale pour agir efficacement contre l'impunité des auteurs, commanditaires, financiers et complices d'actes de terrorisme.

La position de S.O.S. Attentats

Notre association a réitéré, avec fermeté, sa demande visant à ce que les crimes de terrorisme entrent formellement dans la compétence de la Cour pénale internationale. S.O.S. Attentats en appelle aux Etats afin que, lors de la Conférence de révision du Statut de Rome, en 2009, celui-ci soit utilement complété dans ce sens. Notre association en appelle aussi à toutes les organisations de défense des droits de l'homme pour soutenir fortement ce projet qui permettra, en particulier, à toutes les victimes d'actes de terrorisme, quelle que soit leur nationalité, quels que soient le contexte et le lieu de commission du crime, d'avoir droit à un procès. Face à la mondialisation du terrorisme, une réponse pénale universelle, respectueuse des droits des victimes et soucieuse des garanties judiciaires des accusés, s'impose. Par ailleurs, S.O.S. Attentats s'associe pleinement à l'appel lancé par la Coalition française pour la Cour pénale internationale (CPI) afin que les dispositions du Statut de

Rome soient enfin incorporées dans la législation pénale française.

La coalition française pour la CPI en appelle au Président de la République

Lors de son assemblée générale annuelle, le 3 juillet 2007, la coalition française pour la CPI a lancé un appel solennel au Président de la République. Extraits :

"Aujourd'hui, la France accuse un véritable retard par rapport aux autres Etats Parties notamment européens. C'est pourquoi à l'occasion du cinquième anniversaire de la Cour, la CFCPI demande instamment au Président de la République de prendre une initiative forte qui marquera l'attachement de la France au projet porté par la Cour pénale internationale :

- en retirant la "déclaration de l'article 124" ;
- en faisant inscrire le projet de loi à l'ordre du jour du Parlement ;
- et en invitant gouvernement et parlementaires à s'engager sans ambiguïté dans la lutte contre l'impunité en amendant le projet de loi pour éviter que, par le jeu de la prescription ou de l'incompétence territoriale de nos tribunaux, la France devienne un îlot d'impunité pour les plus grands criminels de demain. (*Texte intégral disponible sur le site de l'association*).

Rencontres

5 juillet 2007 : le Président de la République reçoit S.O.S. Attentats

A l'occasion de l'audience que le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a bien voulu accorder à Françoise Rudetzki, Déléguée générale de S.O.S. Attentats, celui-ci a renouvelé son soutien aux victimes du terrorisme et s'est déclaré prêt à améliorer leur prise en charge dans tous les domaines. S.O.S. Attentats présentera en septembre des mesures visant en particulier à leur réinsertion sociale et professionnelle. Face aux menaces actuelles, Françoise Rudetzki a exprimé son souhait d'une parfaite coordination entre tous les intervenants et ce, sur tout le territoire. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Président s'est engagé à donner à la Justice les moyens supplémentaires rendus nécessaires par la réorganisation du pôle antiterroriste consécutive au départ de M. Jean-Louis Bruguière. Enfin, S.O.S. Attentats approuve la décision du Président de développer la mise en place de systèmes de vidéosurveillance afin, comme en Grande-Bretagne, de pouvoir déjouer des attentats et d'épargner ainsi de nombreuses vies humaines.

6 juillet 2007 : 7^e rencontre avec les associations de victimes et d'aide aux victimes

Comme l'an passé, le ministère de l'Intérieur a organisé la Journée des associations de victimes et d'aide aux victimes. Cette réunion, s'est tenue le 6 juillet 2007 à l'Ecole des sous-officiers de gendarmerie nationale, à Melun, en présence de Madame le ministre de l'Intérieur et de Madame la Garde des Sceaux, ministre de la Justice qui a annoncé la création d'un "juge délégué aux victimes". S.O.S. Attentats a participé à cette journée qui avait pour thème : "L'accueil et l'accompagnement des victimes". Ces journées confirment que les associations constituent un relais essentiel des pouvoirs publics.

13 juillet 2007 : réception au ministère de la Justice

Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a organisé vendredi 13 juillet, une réception dans les jardins du Ministère de la Justice. Claude Peyrat et Françoise Rudetzki ont assisté à cette soirée placée sous le signe de l'Europe et de la Méditerranée. Le ministre a insisté sur la nécessité de développer la coopération européenne en matière de lutte contre la criminalité, et d'uniformisation des législations au sein des pays de la communauté européenne, rejoignant ainsi la préoccupation de S.O.S. Attentats.

14 juillet 2007 : fête nationale

Claude Peyrat et Françoise Rudetzki ont participé à la garden-party organisée par le Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, dans le palais de l'Elysée dont les "victimes et héros anonymes" étaient les invités d'honneur. A cette occasion, nous avons pu nouer des liens avec plusieurs membres du Gouvernement et différentes personnalités.

31 juillet 2007 : réunion au ministère de la Justice

En vue d'améliorer la prise en charge des victimes du terrorisme, Françoise Rudetzki a exposé à M. François Guéant, conseiller technique auprès du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Madame Rachida Dati, un certain nombre de propositions.

"Des vies brisées" recueil de témoignages de victimes de toutes nationalités

Une publication de S.O.S. Attentats

Comment se procurer ce recueil ?

- par Internet, sur le site de Lulu.com : <http://www.lulu.com/content/613191>
- sur commande auprès de : S.O.S. Attentats Hôtel National des Invalides, 75700 Paris cedex 07 - France.
(Prix : 12 Euros (hors frais de port))

International

Entrée en vigueur de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire

Avec la ratification de ce traité par le Bangladesh qui devient le 22ème Etat partie, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire est entrée en vigueur. Cette avancée a été saluée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Vienne) qui souligne dans un communiqué que cette convention "vise à assurer une protection contre des attaques comprenant un vaste éventail de cibles, notamment les centrales et réacteurs nucléaires, en assurant que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice et en promouvant une coopération entre les Etats membres". Pour plus d'infos, consulter le site de l'ONU : <http://www.unodc.org>

Invitation du Hezbollah en France : réaction

Au nom des victimes du terrorisme, S.O.S. Attentats a pris acte de l'initiative du Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, de réunir toutes les parties prenantes au conflit inter-libanais et de confier la mise en oeuvre de cette rencontre à la diplomatie française. Pour autant, nous ne considérons pas que l'agrément ainsi donné à la présence du Hezbollah sur le territoire national vaille quitus pour les exactions menées par cette faction, reconnue mouvement terroriste par les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et le Parlement européen. Rappelons, à cet égard, que les deux attentats perpétrés à Beyrouth le 23 octobre 1983 contre la force multinationale d'interposition (248 morts américains, 58 Français) lui sont imputables, de même que les prises d'otages français de 1985-86 et, plus récemment, l'enlèvement de deux soldats israéliens. En son temps, nous avons approuvé M. Jospin, Premier Ministre, d'avoir condamné cette formation terroriste. Aujourd'hui, nous appuyons M. Sarkozy dans son refus de rencontrer personnellement cette délégation et de lui rappeler sa volonté d'exiger que le Hezbollah renonce à l'action terroriste, fléau de la démocratie.

Libération des infirmières et du médecin bulgares

En sa qualité de membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort et de l'organisation française "Ensemble contre la peine de mort", S.O.S. Attentats se réjouit de la libération des 5 infirmières bulgares et du médecin bulgaro-palestinien, qui est intervenue ce 23 juillet 2007 après 8 années de captivité dans les prisons libyennes.

S.O.S. Attentats se félicite de la mobilisation de tous, particulièrement de l'Union européenne et de la Présidence de la République française. Cette forte détermination a d'abord permis de commuer en prison à vie la peine capitale qui avait été prononcée et récemment confirmée à l'encontre des infirmières et du médecin bulgares, puis de permettre leur libération. S.O.S. Attentats saisit ce moment pour rappeler sa ferme opposition, en toutes circonstances, à la peine de mort, quelle que soit la gravité du crime commis, y compris en cas de terrorisme.

Pour autant, les familles des victimes de l'attentat contre le DC 10 d'UTA, membres de S.O.S. Attentats, entendent que les six auteurs libyens de celui-ci condamnés par la justice française le 31 mars 1999, répondent enfin de leurs crimes. Ainsi l'exige le pouvoir judiciaire français qui a lancé à leur encontre des mandats d'arrêt internationaux, à ce jour non encore suivis d'effets.

De nombreux parents et Françoise Rudetzki ont fait part de leurs réactions dans les médias.

Témoignage

Rue de Rennes, 17 septembre 1986

J'ai envie de vous dire que j'ai mal, très mal... et à cause de quoi ? D'un "attentat à la bombe" mais qu'est ce que cela veut dire un "attentat" ? Tout le monde ne cesse de réduire ma douleur à ce mot "Attentat", pourquoi ?

J'aimerais pouvoir mettre des mots ou mieux, comme vous, trouver un mot qui représenterait ce qui me détruit de l'intérieur depuis bientôt 21 ans, mais je n'en suis pas capable. J'ai 27 ans et la plupart du temps j'aimerais être mort, je me demande tous les jours pourquoi j'ai survécu ? Pourquoi ?

Bientôt 21 ans que je revis chaque matin, chaque soir ce qui s'est passé le 17 septembre 1986, pourquoi ? Pourquoi ?

Je ne me souviens de rien avant cette date précise, j'avais 6 ans et la mort devant moi. Je ne sais pas ce qui s'est passé, je ne comprends pas... et ça me ronge... il n'y a que du sang, de la douleur, des cris, de la peur mais tout ça ne m'explique pas pourquoi ? Pourquoi ?

J'ai l'impression de devenir fou, je ne sais pas qui je suis, pourquoi je suis ?... Si seulement...

Je pleure tous les jours pour tous ceux qui sont partis, mais je souffre pour tous ceux qui sont restés, comme ma famille et moi qui devons vivre, non pas avec l'espoir d'un paradis, mais la peur d'un enfer...

par David Gomes, blessé dans l'attentat, rue de Rennes, 17 septembre 1986

Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour 2007, nous avons besoin du soutien de tous !

Permanences de l'association

Pour un accueil personnalisé et dans un souci d'efficacité, l'équipe de S.O.S. Attentats reçoit **sur rendez-vous**.

Amicalement à tous

Françoise Rudetzki, Claude Peyrat, Ghislaine Doucet